

Panorama des Marquises

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Principales îles	Nuku Hiva, Hiva Oa, Ua Huka, Fatu Hiva, Ua Pou, Tahuata
Superficie émergée	1 049 km ²
Situation géographique	Pacifique sud ; 1 373 km de Papeete, 5 100 km de Auckland, 7 500 km de Sydney
Langues parlées	français, tahitien, 'eo enana, 'eo enata
Monnaie	Franc Pacifique (code ISO 4217 : XPF) 1 000 XPF = 8,38 €
Statut	Subdivision administrative de la Polynésie française

Repères géographiques et historiques

Les Marquises sont constituées de douze îles hautes, dont six habitées, réparties en deux groupes, Nord-Ouest et Sud-Est, séparés par un espace maritime d'une centaine de kilomètres. Éloignées de Tahiti de 1 373 km, les Marquises constituent l'un des territoires les plus excentrés au monde, à 6 000 km du continent américain et 8 000 km de l'Asie du Sud-Est. L'archipel s'étend sur 1 049 km² de terres émergées et dispose d'un important espace maritime de 700 000 km², soit 15 % de la superficie de la zone économique exclusive (ZEE) polynésienne.

D'origine volcanique, les îles Marquises ont un relief escarpé : les plateaux et plaines littorales y sont rares, les côtes étant principalement bordées de falaises abruptes. Contrairement aux autres archipels, ces îles ne sont pas protégées par des récifs coralliens (à l'exception de Fatu Hiva).

Peuplées dès le III^e siècle, les îles Marquises furent découvertes en 1595 par Álvaro de Mendaña mais ensuite, jusqu'au XIX^e siècle, les escales des navigateurs européens se sont faites rares. Puis l'arrivée des baleiniers et des santaliers s'accompagna d'une baisse drastique de la population qui, estimée à plus de 50 000 par les premiers navigateurs, fut décimée par les maladies et chuta autour de 2 000 habitants dans les années 1920. Les îles Marquises sont annexées par la France en 1842.

Organisation institutionnelle

Un service administratif du Pays, la Circonscription administrative des Marquises, centralise le suivi des questions relevant des compétences du Pays. Il est représenté par un administrateur du Pays basé à Nuku Hiva. L'archipel des Marquises est par ailleurs représenté par 3 élus sur les 57 membres de l'Assemblée de Polynésie française. D'autre part, le statut d'autonomie de 2004, modifié en 2007, prévoit une collaboration étroite entre les communes et le Pays, qui partagent des compétences transversales.

Les communes de Polynésie française disposent, depuis 2010, d'une véritable autonomie de gestion pour exercer leurs compétences. Afin de faciliter l'accomplissement de ces fonctions, les six îles des Marquises sont réunies depuis 2010 au sein de la Communauté des communes des îles Marquises (CODIM). Les compétences obligatoires dévolues à l'intercommunalité portent sur l'aménagement de l'espace, avec dans ce cadre l'élaboration d'un schéma de développement touristique, et le développement économique (organisation et promotion de la filière agricole, de la pêche et de l'artisanat). En outre, la CODIM exerce des compétences optionnelles en matière environnementale, culturelle et de transports, au travers de sa participation à la réalisation d'un schéma de transport maritime.

Toutefois, les communes disposent d'une autonomie financière limitée par la faiblesse de leurs ressources propres. Par conséquent, l'État les accompagne alors dans l'exercice de leurs compétences.

Les fonctions de l'État sont assurées en Polynésie française par son représentant local, le Haut-commissaire de la République. Service dépendant du Haut-commissariat, la Subdivision administrative des îles Marquises est dédiée à cet espace géographique.

La Subdivision accompagne les élus municipaux sur le plan technique et juridique et effectue un contrôle de légalité des actes juridiques ainsi qu'un contrôle des budgets et comptes administratifs des communes.

PANORAMA SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Une population qui augmente...

En 2012, les six communes des Marquises comptaient 9 261 habitants, soit 3,5 % de la population polynésienne totale. Nuku Hiva est l'île la plus peuplée avec un tiers des habitants (2 967), suivie de Hiva Oa (2 184) et Ua Pou (2 175). Les Marquises ont enregistré une progression de 1,4 % en moyenne annuelle entre 2007-2012, une des plus fortes de Polynésie française, alors que la population marquisienne n'avait crû que de 1,3 % sur cinq ans, entre 2002 et 2007.

Bien qu'encore jeune, la population apparaît en voie de vieillissement : l'âge moyen est passé de 29 ans en 2007 à 30 ans en 2012. La tranche d'âge des plus de 60 ans a progressé de 15 % sur la période, tandis que celle des moins de 20 ans a baissé d'autant. Les habitants sont néanmoins plus jeunes que sur l'ensemble du territoire, où l'âge moyen atteint 32 ans en 2012.

... en dépit d'un solde migratoire nul

Entre 2007 et 2012, le solde migratoire apparent est nettement moins déficitaire que lors des précédents recensements, et presque nul (-12 personnes).

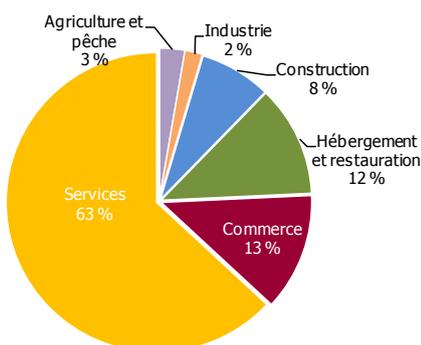
819 des habitants recensés aux Marquises en 2012 résidaient dans un autre archipel cinq ans auparavant. Dans le même temps, 761 habitants présents en 2007 ont quitté les Marquises vers un autre archipel de Polynésie française, pour un solde net d'arrivées inter-archipels de 58. Deux tiers de ces nouveaux arrivants se sont installés sur les îles de Nuku Hiva et Hiva Oa. Ces nouveaux arrivants sont jeunes (38 % ont entre 20 et 30 ans) et relativement plus diplômés que dans les autres archipels éloignés (36 % sont bacheliers contre 29 % en moyenne).

Par ailleurs, les Marquises ont attiré 207 immigrants extérieurs à la Polynésie française et se sont installés, pour 76 % d'entre eux, à Nuku Hiva ou Hiva Oa.

Un marché du travail concentré sur Nuku Hiva et Hiva Oa

La population active représente 3 910 personnes aux Marquises en 2012, soit 58 % de la population de plus de 15 ans, une proportion légèrement supérieure à celle de l'ensemble de la Polynésie française (55 %). Le nombre d'actifs occupés s'élève à 2 712 (69 % de la population active, contre 78 % dans l'ensemble du territoire) parmi lesquels on compte 17 % d'agriculteurs exploitants, 13 % d'artisans et 13 % d'employés de la fonction publique. 37 % de la population active ayant un emploi est située sur l'île de Nuku Hiva contre 27 % pour Hiva Oa et 19 % pour Ua Pou. Entre 2007 et 2012, le nombre d'actifs occupés est resté stable mais le poids des secteurs a évolué : l'industrie a augmenté de moitié ses effectifs et le nombre de travailleurs dans l'agriculture augmente de 85 pour atteindre 578 actifs en 2012. À l'inverse, le secteur de la construction perd plus de la moitié de ses actifs et le nombre d'actifs se replie de 5 % dans les services (1 545 actifs en 2012).

Répartition des salariés par secteur d'activités dans les îles Marquises au 31 décembre 2013

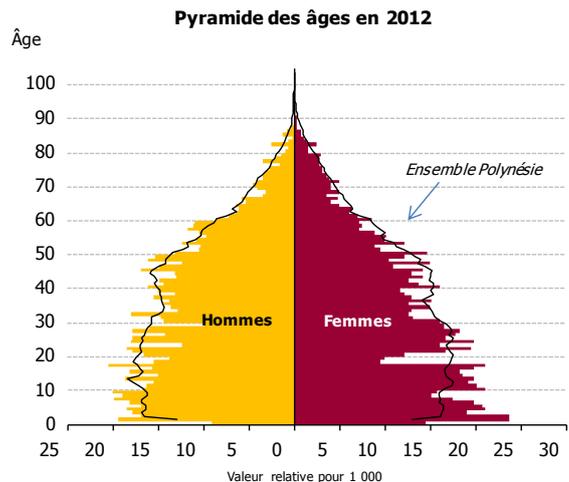


Source : ISPF, Répertoire Territorial des Entreprises

38 % des individus en situation d'emploi sont à leur compte. Ce sont pour la plupart des artisans, des commerçants et des travailleurs du secteur primaire. Les 1 650 actifs occupés restant sont des salariés. Comme dans le reste du territoire polynésien, le secteur des services emploie la majeure partie des salariés : 63 % des 740 salariés, dont 400 personnes travaillant dans l'administration publique à la fin 2013. Le commerce représente 13 % des salariés tandis que l'hébergement-restauration n'occupe que 90 personnes.

Trois fois plus de chômeurs qu'en 2007

Le taux de chômage, en forte progression par rapport à 2007 (+16 points), s'établit à 31 % en 2012, soit le taux le plus élevé de Polynésie française (22 % en moyenne). Au total, 1 200 personnes se déclarent au chômage dans l'archipel, contre 470 cinq ans auparavant. 56 % des chômeurs ont moins de 30 ans et 57 % sont des hommes. Les taux de chômage varient notablement entre les îles de l'archipel et sont particulièrement élevés sur Fatu Hiva et Ua Huka (respectivement 61 % et 52 %).



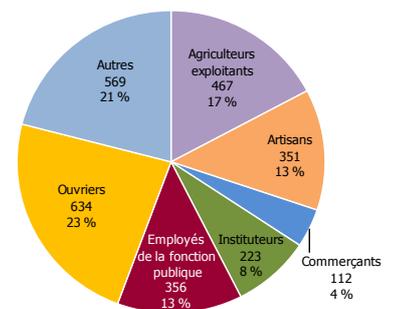
Source : ISPF, Recensement 2012

Indicateurs démographiques	Marquises	Polynésie française
Population (en milliers, 2012)	9,3	270,5*
Part des moins de 20 ans (% , 2012)	35,4	33,0
Part des 20-59 ans (% , 2012)	54,9	56,9
Part des 60 ans et plus (% , 2012)	9,7	10,1
Densité de population (hab./km ² , 2012)	8,8	74,5
Taux de croissance annuel moy. (% , 2002-2012)	0,8	0,9

* au 1^{er} janvier 2014

Source : ISPF, Recensements de la population

Actifs ayant un emploi dans les îles Marquises



Source : ISPF, Recensement de la population 2012

L'importance du fret maritime

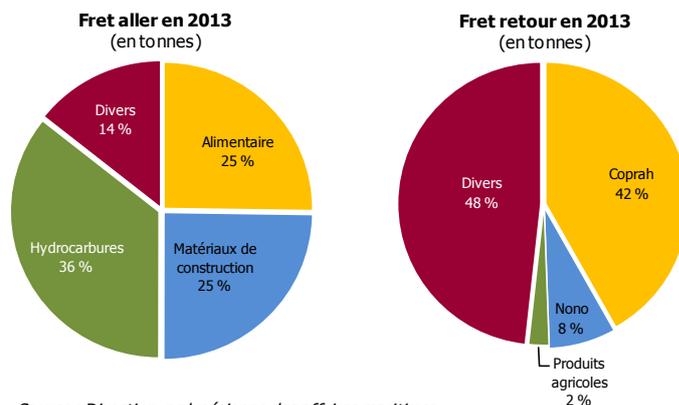
Du fait de l'éloignement géographique de l'archipel vis-à-vis de Tahiti, le fret maritime occupe une place essentielle dans l'économie de l'archipel, assurant d'une part l'approvisionnement en produits alimentaires, pétroliers et matériaux de construction, et permettant d'autre part l'exportation vers Tahiti du coprah et autres productions locales.

La desserte maritime régulière est assurée par deux cargos mixtes : l'*Aranui III*, mis en service en 2003, qui effectue 16 rotations par an avec une capacité de 217 passagers et 3 200 tonnes de fret et le *Taporo IX* qui dispose d'une capacité d'emport de 4 800 m³ de fret et effectue 20 rotations annuelles. En 2013, 4 870 passagers ont été transportés par ces navires, soit 2 % de plus qu'en 2012. L'*Aranui V*, plus moderne et plus spacieux (+30 % de capacité), avec une capacité de fret accrue et 40 cabines supplémentaires, remplacera l'*Aranui III* à partir du deuxième trimestre 2015.

Établi autour de 38 500 tonnes entre 2009 et 2011, le volume du fret transporté a connu une forte baisse en 2012 (-30 % pour le fret aller et -46 % pour le fret retour), notamment pour les matériaux de construction en raison de la fin des travaux de la route reliant l'aéroport de Nuku Hiva à Taiohae, avant de repartir à la hausse en 2013 pour atteindre 30 948 tonnes (+19 %).

En 2013, le fret retour s'établit légèrement au-dessus de sa moyenne depuis 2008 (4 950 tonnes).

Le fret aller est constitué à 25 % de matériaux de construction et 36 % de produits pétroliers. Le fret retour, quant à lui, est constitué principalement de coprah (42 %, soit 2 141 tonnes, un tonnage qui a doublé sur un an).



Source : Direction polynésienne des affaires maritimes

La fracture numérique persiste

Les 3 300 résidences principales recensées aux Marquises en 2012 accueillent en moyenne 3,5 occupants, soit la moyenne de l'ensemble de la Polynésie française. On dénombre également un peu plus de 700 résidences secondaires dans l'archipel. Même si l'essentiel des résidences principales reçoivent l'eau courante (92 %), peu de communes disposent de l'eau potable aux Marquises. Des fontaines publiques distribuant de l'eau potable sont alors mises à disposition des administrés. Le raccordement au réseau électrique est largement présent dans l'archipel (96 % des foyers, un taux similaire à l'ensemble de la Polynésie française) grâce notamment aux six aménagements hydroélectriques installés sur Hiva Oa et Nuku Hiva, qui assurent 35 % de la production totale de ces deux îles.

Principaux équipements des foyers (en % des ménages)	Marquises 2012	Marquises 2007	Polynésie française 2012
Raccordement au réseau électrique général	95,5	84,2	95,7
Réception de la TNT	80,8	-	85,6
Au moins une voiture	61,9	56,9	77,1
Ordinateur	38,7	27,2	57,2
Eau courante présente dans le logement	91,9	80,2	90,3
Internet	20,9	11,4	42,7
Le tout-à-l'égout	1,1	3,4	17,5

Source : ISPF, Recensements de la population

Concernant les moyens de télécommunication, alors que 57 % des ménages polynésiens sont équipés d'un ordinateur, seuls 39 % des ménages des Marquises en possèdent un. De même, la diffusion d'Internet, bien qu'en forte progression par rapport à 2007, demeure plus rare : seulement 21 % des foyers contre 43 % en moyenne en Polynésie française. Les Marquises ne bénéficient pas encore de la diffusion Internet à haut débit. Une très large part des foyers (81 %) reçoit en revanche la TNT. Enfin, la téléphonie mobile continue à se développer : 77 % des ménages disposent d'un mobile mais cette proportion demeure inférieure à celle de l'ensemble de la Polynésie française (90 %).

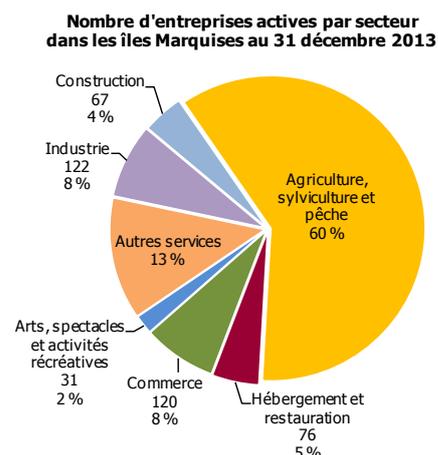
Par ailleurs, 62 % des foyers possèdent une voiture ou plus. Les véhicules à deux roues sont en revanche peu répandus (9 %) et seuls 12 % des habitants possèdent un bateau à moteur (notamment à Tahuata, Ua Huka et Fatu Hiva, îles moins accessibles).

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

La vie économique des Marquises demeure tournée vers les activités traditionnelles : la pêche, l'agriculture, en particulier la culture du coprah, et l'artisanat. Le tourisme occupe également une place significative dans l'activité économique marquissienne, grâce à la renommée internationale de l'archipel, façonnée par ses hôtes célèbres (Paul Gauguin, Hermann Melville, Jacques Brel), même si l'impact de ces références pourrait être amené à s'estomper auprès des générations les plus jeunes.

Au 31 décembre 2013, le nombre d'entreprises recensées aux Marquises s'établit à 1 560, dont 60 % dans le secteur primaire et 8 % dans le commerce et l'industrie. L'hôtellerie-restauration compte 76 entreprises.

La Chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers (CCISM) a par ailleurs enregistré 247 entreprises artisanales dans l'archipel en 2013, soit deux de moins qu'en 2012. Ces entreprises représentent 3 % du tissu entrepreneurial de l'artisanat polynésien. Le secteur de l'alimentation représente 28 % des entreprises artisanales marquissiennes et le bâtiment 20 %.



Source : ISPF, Répertoire territorial des entreprises

En l'absence de véritables filières, le secteur primaire peine à se développer. Il continue de reposer sur des schémas de production traditionnels orientés vers l'autoconsommation.

Une agriculture traditionnelle centrée sur le coprah

L'agriculture marquisienne, traditionnelle et familiale, s'appuie sur de petites exploitations exerçant la polyculture. Les reliefs difficiles, caractéristiques des îles hautes, limitent les terres cultivables et le développement du secteur. L'archipel possède une surface agricole de 7 000 hectares, dont 5 000 hectares de prairies peu productives destinées au pâturage. L'agriculture marquisienne est dominée par le coprah : les cocoteraies s'étendent sur 1 700 hectares. Elles représentent 6 % des surfaces dédiées à la production de coprah en Polynésie française et 20 % de la production du Pays en 2013. Les Marquises disposent également de 270 hectares de productions fruitières répartis entre 617 exploitations. Au total, selon le recensement agricole de 2012, les Marquises comptent 838 exploitations agricoles. Les agriculteurs des Marquises n'ayant pas recours aux intrants chimiques, leurs produits sont issus de l'agriculture biologique bien qu'ils ne bénéficient pas pour le moment d'une labellisation officielle.

Jusqu'en 2012, le noni, fruit réputé pour ses vertus médicinales, représentait également une part significative de la production agricole marquisienne. En 2012, la production agricole totale commercialisée s'est inscrite en baisse de 7,5 %, touchée par la contraction du volume de la récolte de noni (-58 %) en raison de la chute de la demande. L'arrêt de l'activité noni dans l'archipel a contraint les habitants à retourner vers l'activité de production de coprah, dont les débouchés sont plus sécurisés et les prix réglementés. Ainsi, en 2013, la production de coprah a enregistré une hausse de 69 % en volume, à 2 153 tonnes, et celle de noni s'est à l'inverse repliée de 22 %. Un programme de régénération des cocoteraies devrait être lancé courant 2015 en vue d'accroître les rendements.

À l'exception du coprah, et de quelques produits à la production confidentielle (miel et bananes séchées), la production agricole des Marquises reste tournée vers l'autoconsommation. Le taux d'autoconsommation et de vente informelle y est estimé à 77 %, contre 60 % en moyenne sur l'ensemble du territoire.

L'absence d'une structuration de la filière, au-delà de quelques initiatives existantes, telles que les coopératives, limite les possibilités de valorisation des produits ainsi que l'exportation vers Tahiti, et ce malgré des dispositifs d'accompagnement du Pays tel que la prise en charge du fret pour les produits agricoles.

L'archipel est également caractérisé par un élevage extensif de bovins, de porcins et de caprins. Ces îles comptent 46 élevages en 2012, ce qui représente 36 % des élevages polynésiens. Cependant, les Marquises ne représentent que 3 % du chiffre d'affaires total de l'élevage polynésien. Tout comme pour l'agriculture, l'élevage n'est pas organisé en filière et les îles Marquises ne disposent notamment pas d'abattoir aux normes. Ainsi, les animaux abattus localement, faute d'un aval sanitaire, ne peuvent être vendus dans le circuit officiel. De ce fait, les structures de vente ou de transformation destinées au public telles que les cantines scolaires et les commerces doivent importer de la viande, parfois en provenance d'Amérique du Sud.

Au total, l'agriculture et l'élevage représentent un chiffre d'affaires de 320 millions de F CFP en 2012, soit 4 % du chiffre d'affaires total du secteur sur l'ensemble de la Polynésie française.

La pêche : un secteur traditionnel peu développé

La pêche côtière est pratiquée par 35 navires actifs (11 bonitiers et 24 Poti marara) en 2013, principalement autour de Hiva-Oa, Nuku Hiva et Ua-Pou. Cette flotte ne représente que 8 % de la flotte polynésienne totale, mais elle produit 12 % de la production polynésienne (soit 384 tonnes) en raison d'un effort de pêche légèrement supérieur (115 sorties annuelles par navire dans l'archipel contre 106 en moyenne en Polynésie française) mais surtout d'un rendement sensiblement plus important (95 kg par sortie aux Marquises contre 67 kg en moyenne), en forte progression en 2013. Sur un an, l'activité a augmenté de 50 % pour les bonitiers et de 20 % pour les Poti marara, tandis que leurs rendements individuels ont crû respectivement de 35 % et 20 %.

Malgré tout, les quantités pêchées restent faibles et sont écoulées sur le marché local. Ce sont des armements en provenance de Tahiti, équipés d'unités de congélation et de conditionnement, qui effectuent les campagnes de pêche au thon de plus grande ampleur dans les eaux marquisiennes.

La pêche lagonaire, activité de subsistance de l'archipel, est également limitée. Peu de cartes CAPL de pêcheur sont attribuées aux Marquises (30 depuis 2000 mais aucune nouvelle délivrance depuis trois ans) et l'archipel n'a exporté que 26 tonnes de produits vers Tahiti en 2013.

VERS LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE NATUREL MARITIME

Le classement de sites marquisiens au patrimoine mondial de l'Unesco, dont la procédure de candidature est actuellement en cours, permettrait à l'archipel d'accroître sa visibilité touristique à l'international. Les Marquises pourraient également bénéficier d'une assistance financière et technique, afin de soutenir les activités de préservation et de promotion des sites. Toutefois, l'expérience de la Réunion, classée en 2010, montre l'impact limité de l'inscription sur le développement touristique de l'île : selon un sondage de l'institut *Ipsos Océan Indien* réalisé en 2011, seuls 13 % des touristes sondés se sont dits influencés par ce classement.

En complément du projet de classement de l'archipel au patrimoine mondial de l'Unesco, qui concerne uniquement les surfaces terrestres, la création d'une aire marine protégée sur la totalité de l'archipel, jusqu'aux limites de la ZEE, est actuellement étudiée par l'Agence des aires maritimes protégées. Par ailleurs, 6 aires marines éducatives, une par île habitée, ont vu le jour depuis 2012 dans l'archipel afin de permettre aux jeunes marquisiens d'acquérir des connaissances sur la fragilité de la zone et de rencontrer les scientifiques qui l'étudient. Cette initiative rencontre un grand succès et devrait être répliquée dans les autres archipels polynésiens.

L'artisanat traditionnel

L'artisanat marquisien est dominé par un artisanat traditionnel, facteur de cohésion sociale et moyen d'expression culturelle, de renommée internationale. Il existait autrefois une spécialisation de l'artisanat par île : les pilons à tête humaine provenaient de l'île d'Ua Huka, les diadèmes à plaques d'écaïlle et de nacre de l'île de Hiva Oa, les coiffures de plumes de Nuku Hiva, et les sculptures sur bois de Fatu Iva. Aujourd'hui, la réputation de l'artisanat marquisien repose sur le tatouage, la sculpture ou encore la confection de tapa, une étoffe, spécialité de l'île de Fatu Iva. Cet artisanat d'art est économiquement difficile à cerner car nombre de ses représentants ne sont pas patentés ou bien exercent leur activité au sein d'associations organisées autour de différentes cellules familiales. Selon le Service de l'Artisanat, l'archipel des Marquises compte 131 associations, soit 12 % des associations polynésiennes, et 1 600 artisans (+ 12,5 % par rapport à 2012).

Afin de structurer et professionnaliser le secteur, le Service de l'Artisanat a mis en place en 2009 une carte professionnelle de l'artisan, permettant une reconnaissance du métier et un recensement des professionnels répondant à des critères définis par les textes ainsi que la nature des matières premières utilisées. Il a également créé quatre logos, classés par ligne de produits et par archipel, afin de garantir l'authenticité des objets.

Les produits de l'artisanat marquisien sont principalement écoulés pendant les manifestations organisées localement pour les touristes ou à Tahiti (2 salons de l'artisanat des îles Marquises par an, Heiva Rima'i). Le gouvernement polynésien apporte son soutien à la promotion et à la commercialisation de l'artisanat en participant financièrement à l'organisation de ces salons et expositions. La fédération marquisienne, organisatrice d'un des salons des îles Marquises, bénéficie en moyenne d'une aide financière annuelle du Pays de 8,5 millions de F CFP. La tenue de ces salons génère des retombées économiques de l'ordre de 50 millions de F CFP par exposition.

Un tourisme rythmé par la croisière

Le tourisme est encore peu développé aux Marquises et rythmé par les rotations de l'*Aranui*. En 2013, 10 831 visiteurs, soit 7 % du total des touristes, se sont rendus dans l'archipel. Les trois quarts arrivent par la mer, dans le cadre d'une croisière.

La capacité d'hébergement aux Marquises se compose de deux hôtels classés : le Hanakee Pearl Lodge sur l'île de Hiva Oa (14 chambres) et le Keikahanui Pearl Lodge (20 chambres) à Nuku Hiva. Cette offre hôtelière réduite est complétée par 32 pensions de famille, pour une capacité totale de 336 clients, dont plus de la moitié sont situées à Hiva Oa et Nuku Hiva. Les touristes en hébergement terrestre sont majoritairement internationaux (57 % des nuitées en 2013) bien que la clientèle résidente soit non négligeable. Les coefficients de remplissage sont plus faibles aux Marquises-Australes que dans l'ensemble de la Polynésie française : 38 % dans l'hôtellerie internationale (contre 60 % en moyenne) et 19 % dans les pensions de famille (contre 25 %).

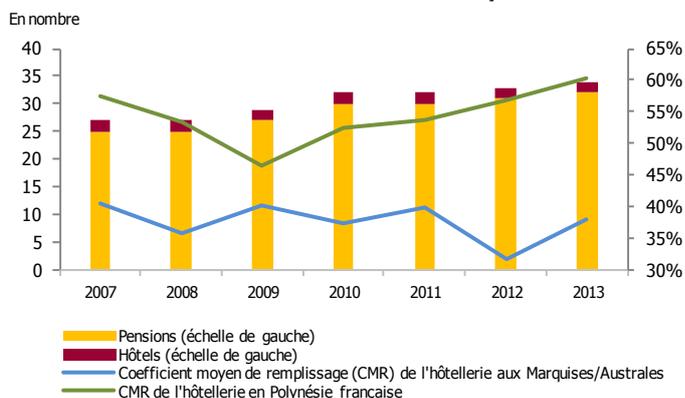
La destination Marquises jouit d'une attractivité moindre que d'autres archipels polynésiens. Plusieurs freins peuvent l'expliquer : l'éloignement vis-à-vis de la capitale, des tarifs aériens élevés, une desserte maritime inter îles non régulière, la faiblesse des aménagements touristiques et probablement une moindre promotion par les acteurs du tourisme comparativement à d'autres archipels (les îles de la Société ou les atolls des Tuamotu) correspondant plus au mythe polynésien. Cependant, le festival des arts des Marquises, initié en 1986 et qui se tient tous les quatre ans sur l'une des trois îles les plus peuplées, renforce l'attractivité touristique de l'archipel et contribue à la promotion de la culture marquisienne. Il réunit plus de 1 800 participants, venus de tout le triangle polynésien (Samoa, Hawaï, Nouvelle-Zélande, île de Pâques).

L'activité de croisière est assurée en particulier, de manière régulière, par l'*Aranui*, dont la présence aux Marquises est un succès : le navire a transporté en moyenne 1 804 passagers par an entre 1998 et 2010. Avec la mise à l'eau de l'*Aranui V* au deuxième trimestre 2015, le nombre de passagers passera de 190 à 260, répartis dans 106 cabines contre 66 actuellement. L'accent sera par ailleurs mis sur le haut de gamme avec des suites et cabines deluxe représentant 65 % de l'offre contre un tiers dans l'*Aranui III*. L'objectif affiché est d'accroître le nombre de croisiéristes de 35 %, soit 3 000 passagers par an.

Entre 600 et 700 voiliers font d'autre part escale aux Marquises chaque année, notamment dans le cadre de plusieurs régates. La régate *Blue Water Rallye*, dans les eaux polynésiennes entre mars et mai, fait escale aux Marquises. Par ailleurs, le *Rallye International World ARC* se tiendra désormais tous les ans. Au départ des Antilles en janvier, les navires arrivent début avril dans l'archipel. En 2014, 39 voiliers et leurs 120 membres d'équipage de 15 nationalités différentes, ont participé à cette régate.

La CODIM souhaite développer un tourisme vert (en créant des sentiers de randonnées) et culturel (en mettant en avant le patrimoine des Marquises), tout en préservant le cadre attractif du lieu. La potentielle inscription de l'archipel au patrimoine mondial de l'Unesco devrait permettre de faciliter le développement d'un tourisme écologique.

Évolution de l'activité touristique

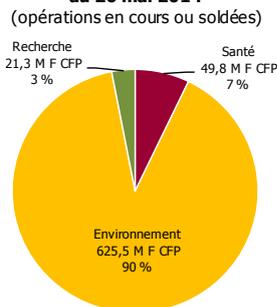


Sources : Service du Tourisme, ISPF

LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

L'État et le Pays cofinancent des investissements visant à soutenir les politiques publiques et les investissements structurants au travers de différents outils d'intervention dont les principaux sont le Contrat de projets (CDP) et le 3^e instrument financier (3IF).

Enveloppe du Contrat de projets aux Marquises au 20 mai 2014



Source : Haut-Commissariat

Répartition des contributions au FIP aux Marquises en mai 2014

en millions de F CFP	Engagements de l'État		
	Programmés	Réalisés	Taux d'engagement
Adduction eau potable	115	89	78 %
Constructions scolaires	1 343	1 197	89 %
Déchets	52	31	60 %
Études préalables	100	8	8 %
Incendie-Secours	29	22	77 %
Total	1 639	1 347	82 %

Source : Haut-Commissariat

Le contrat de projet est un accord pluriannuel se déclinant autour de huit volets : le logement social, la santé, l'environnement, la recherche, les constructions scolaires, le tourisme nautique, l'enquête sur le budget des familles et les abris de survie. L'État et la Polynésie française le financent à parité. Prolongé jusqu'en 2014, le Contrat de projets (CDP) débuté en 2008 a permis la programmation d'opérations dont le montant aux Marquises s'élève à près de 700 millions de F CFP, sur une enveloppe budgétaire de 48 milliards de F CFP sur la période pour la Polynésie française. Dans l'archipel, les projets environnementaux tels que l'amélioration des réseaux de distribution représentent 90 % du montant de l'enveloppe du CDP. En revanche, aucun projet du volet logement social du CDP ne se situe aux Marquises, qui ne comptent que 575 maisons dites fare (soit 5 % des fare sur l'ensemble du territoire polynésien) et 4 logements en immeuble collectif de l'Office polynésien de l'habitat (OPH) en 2012.

L'État concourt aux financements prioritaires de la Polynésie française au travers du 3^e instrument financier (3IF). Il s'agit de crédits encadrés par une convention pluriannuelle, avec une participation de l'État de 80 % hors taxe. 15 % des opérations d'investissement sont réalisées aux Marquises. Depuis sa mise en place effective, en juillet 2011, 46 projets ont été programmés, pour un montant de 3,5 milliards de F CFP. Parmi ces projets, 6 sont aujourd'hui achevés et soldés, et 21 ont fait l'objet d'engagements comptables. Au total, 1,9 milliard de F CFP ont été engagés par l'État depuis 2011 (dont 1,2 milliard de F CFP en 2012) et 670 millions de F CFP ont été réellement consommés sur la période.

Le Fonds intercommunal de péréquation (FIP), alimenté par des contributions de la Polynésie française et de l'État, vient compléter le CDP et finance à hauteur de 1,6 milliard de F CFP des projets de constructions scolaires, d'eau potable, d'incendie – secours ou d'études préalables.

L'Union européenne contribue également au développement économique, social et humain des archipels de la Polynésie française au travers du Fonds européen de développement (FED). Aux Marquises, cet instrument d'aide a notamment permis de financer un important programme de reforestation entre 1976 et 1980 (175 millions de F CFP) et à la fin des années 1980 une campagne d'éradication du moucheron appelé nono blanc des plages (92,6 millions de F CFP). Plus récemment, le FED a permis le financement d'une étude sur les stratégies de développement des archipels, ou encore la fiabilisation du réseau d'alerte tsunami.

Des infrastructures de transport en développement

Aux Marquises, quatre îles bénéficient d'une desserte aérienne réalisée par le groupe privé local Air Tahiti : Nuku Hiva, Hiva Oa, Ua Pou et Ua Huka. La compagnie effectue 11 rotations par semaine entre Tahiti et Nuku Hiva et 10 entre Tahiti et Hiva Oa. Avec 5 130 mouvements commerciaux et 66 960 passagers en 2013, le trafic aérien de l'archipel représente 10 % du trafic intérieur polynésien en termes de mouvements et 4 % en termes de passagers. En 2013, l'aérodrome de Nuku Hiva a accueilli 39 % des mouvements de l'archipel, contre 28 % pour Hiva Oa et 20 % pour Ua Pou. Les dessertes de Ua Pou et Ua Huka sont structurellement déficitaires et relèvent du programme de désenclavement. En 2013, la desserte inter-Marquises a été assurée à raison de respectivement 6 et 4 touchées par semaine pour Ua Pou et Ua Huka : ces liaisons ont bénéficié à 11 300 passagers.

Le réseau aérien étant limité à ces quatre îles, les dessertes interinsulaires dans l'archipel s'effectuent essentiellement par voie maritime mais restent peu développées. En effet, ce sont les bateaux de pêche qui assurent ces liaisons. Afin de pallier ce manque de connexions régulières inter-îles, la construction d'une navette reliant trois îles est en cours. Suite à l'appel d'offres lancé en juillet 2014, cette navette, entièrement financée par le Pays, est en cours de construction et devrait être livrée en mars 2015.

Les réseaux routiers se développent mais restent inégaux. Nuku Hiva, Hiva Oa et Ua Huka bénéficient de réseaux relativement étendus, permettant de désenclaver les vallées. Avec la fin des travaux sur la liaison de 42 km entre l'aéroport de Nuku a Taha et le village principal de Taiohae, le trajet s'effectue désormais en une heure de voiture, contre cinq heures au début des années 2000. En revanche, sur les îles d'Ua Pou, de Tahuata et de Fatu Hiva, les pistes ne sont accessibles qu'en 4x4. Il n'existe pas de transports publics dans l'archipel.

Contributions au 3^e instrument financier (3IF) en avril 2014

Par type d'infrastructure	Engagement État*		Consommés	
	2012	2013	2012	2013
<i>en millions de F CFP</i>				
Aéroportuaire	247,3	65,5	2,9	0,0
Défense contre les eaux	80,0	14,5	23,0	1,5
Routier	450,9	218,2	316,4	9,5
Maritime	418,9	36,4	4,7	3,6
Total	1 197,1	334,5	347,0	14,5

* Le 3IF est financé à 80 % des montants HT par l'État.

Source : Haut-Commissariat

La route du Taiohae a été financée par l'État dans le cadre du troisième instrument financier (3IF). Les deux dernières tranches de travaux, en 2011 et 2012, s'élèvent à 435 millions de F CFP, soit 75 % des crédits consommés pour les transports routiers des Marquises depuis 2011. Les infrastructures routières représentent 53 % des dépenses engagées par l'État et 87 % des crédits consommés.

Un système de santé dépendant de Tahiti

Les Marquises comptent une vingtaine de structures de santé, dont un centre médical sur Hiva Oa, deux centres dentaires, huit infirmeries et enfin l'hôpital de Taiohae, à Nuku Hiva. Ce centre hospitalier de 29 lits comprend également un laboratoire, une pharmacie, un service de radiologie et un bloc opératoire. L'établissement a bénéficié de 16,2 millions de F CFP via le CDP pour sa maison d'accueil en 2009 puis d'un investissement de 31,2 millions de F CFP pour rénover ses logements en 2011.

Cet hôpital pâtit toutefois des difficultés de transport, à l'intérieur même des îles, mais également entre elles, compte tenu de la dispersion des îles de l'archipel et de la distance qui sépare les villages. Le transport des malades se fait par voie maritime, l'archipel ne disposant plus d'hélicoptère depuis 2000 pour des raisons mécaniques et financières. Certaines structures souffrent également d'un manque de personnel, notamment à la maternité, de telle sorte que les patients sont redirigés vers le CHPF de Taaoone sur Tahiti.

Un système éducatif restreint à l'enseignement primaire et technique

L'enseignement est également confronté à l'éloignement de l'archipel et aux transports inter-îles limités et doit faire face à un manque de personnel. Les constructions d'écoles primaires (maternelles et élémentaires), essentiellement financées par le biais du Fonds intercommunal de péréquation (FIP), sont alimentées par une tranche des recettes fiscales prélevées par le Pays pour le compte des communes, l'État ajoutant pour sa part une dotation supplémentaire.

Vingt-quatre écoles primaires publiques (parmi les 175 du territoire), deux centres pour jeunes adolescents (CJA) et deux écoles privées réparties sur les six principales îles accueillent 1 134 élèves en 2013. Huit établissements sont situés à Hiva Oa, six à Ua Pou et six à Nuku Hiva. La géographie particulière de l'archipel a contraint l'implantation de 10 écoles à classe unique, afin d'assurer la scolarisation de tous les enfants. Cinq de ces écoles sont situées sur Hiva Oa, dont les vallées profondes sont encore difficilement accessibles.

L'enseignement secondaire est constitué de trois collèges (Taiohae, Atuona et Ua Pou), chacun d'eux comportant une structure d'enseignement technique (les centres d'éducation aux technologies appropriées au développement, CETAD), qui ont accueilli 488 élèves à la rentrée 2013.

Hiva Oa possède également un lycée professionnel de 56 élèves à Atuona, qui propose un baccalauréat professionnel « Gestion administration » et un CAP « Agent polyvalent de restauration ». Pour poursuivre leurs études dans la filière générale, les étudiants doivent se rendre sur Tahiti, bien que le collège de Taiohae dispose d'une seconde, ce qui retarde d'un an le départ de ses lycéens.

D'après le recensement de 2012, le niveau scolaire des habitants des Marquises progresse plus rapidement que celui de l'ensemble de la Polynésie française. 15 % de la population âgée de 15 ans ou plus est en possession du baccalauréat (+4 points par rapport en cinq ans) tandis que la part des non diplômés recule de 6 points pour s'établir à 41 %.

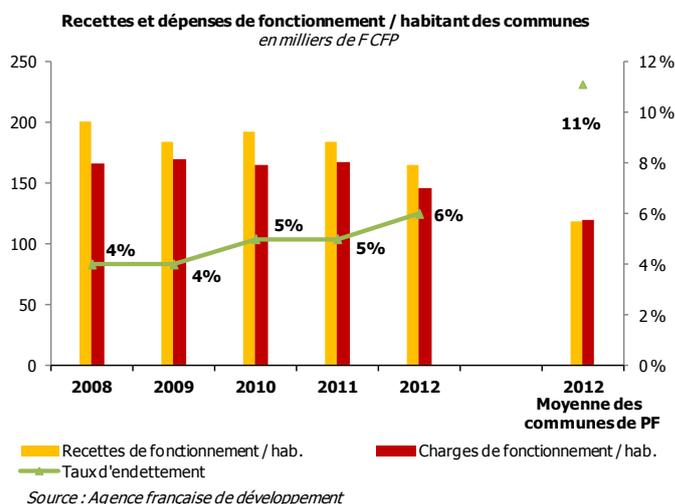
Les finances des communes

Comme sur le reste du territoire, les communes des Marquises disposent d'une autonomie financière limitée par la faiblesse de leurs ressources propres. Ainsi, les ressources provenant des transferts (Dotation globale de fonctionnement –DGF– et Fonds intercommunal de péréquation –FIP–) concentrent une part significative des recettes de fonctionnement (respectivement 35 % et 33 % en 2012). De la même manière, les subventions d'investissement couvrent en moyenne près de 75 % des dépenses d'investissement sur la période 2008-2012.

Marqués par la crise, les budgets de fonctionnement des communes de l'archipel diminuent de 4 % en 2012, pénalisés par la forte baisse du Fonds intercommunal de péréquation (-10 %) qui a affecté l'ensemble des communes polynésiennes.

Parallèlement, les charges de fonctionnement sont en recul de 7 % en 2012 du fait du repli des principaux postes de dépenses : -1 % pour les charges de personnel et -17 % pour les charges courantes (à la faveur d'une maîtrise des charges liées à l'utilisation du carburant notamment). Les dépenses d'équipement restent stables et s'établissent à 1 milliard de F CFP, soit 77 250 F CFP par habitant (contre 31 200 F CFP par habitant pour l'ensemble de la Polynésie).

Bénéficiant de subventions structurellement élevées, les communes maintiennent un niveau d'endettement mesuré (11 millions de F CFP de nouveaux emprunts en 2012). Après avoir doublé en 2011 par rapport à 2010, l'encours de la dette au 31 décembre 2012 s'est contracté de 15 millions de F CFP, portant le taux d'endettement (encours / produits de fonctionnement) à un niveau faible (4 %) comparé à celui des autres communes polynésiennes (11 % en moyenne en 2012). Ainsi, la dette par habitant de l'archipel s'élève, en 2012, à 7 800 F CFP contre 13 200 F CFP pour l'ensemble de la Polynésie française.



LE FINANCEMENT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Une présence bancaire principalement sur les îles les plus peuplées

Seule la Banque SOCREDO est présente aux Marquises. L'établissement totalise trois agences permanentes, situées sur Nuku Hiva, Hiva Oa et Ua Pou ainsi qu'une agence périodique sur Ua Huka. Cette offre est complétée dans chacune des six communes par au moins un bureau de l'Office des postes et télécommunication (OPT) qui propose des comptes chèques postaux et les transactions associées (TPE, virements, encaissements de chèques).

En 2013, environ 7 900 comptes sont domiciliés dans l'archipel. L'archipel bénéficie d'une bonne couverture bancaire. Le taux d'équipement bancaire s'établit en moyenne à un guichet pour 579 habitants, un taux supérieur à la moyenne polynésienne (un guichet pour 1 742 habitants). De même, la densité de DAB-GAB reste sensiblement supérieure (un automate pour 1 158 habitants contre un pour 1 687 en moyenne).

Indicateurs monétaires et financiers	Marquises	Polynésie française
Nombre de comptes bancaires domiciliés	7 893	163 643
Nombre de guichets et distributeurs automatiques (DAB-GAB)	8	159
Nombre d'habitants par automate bancaire	1 158	1 687
Nombre d'habitants par guichet bancaire	579	1 742
Nombre d'entreprises ayant un encours auprès des établissements de crédit*	100	5 507
Taux de créances douteuses des entreprises (en %)	25,0	20,6

* seuil d'encours supérieur à 2,5 millions de F CFP

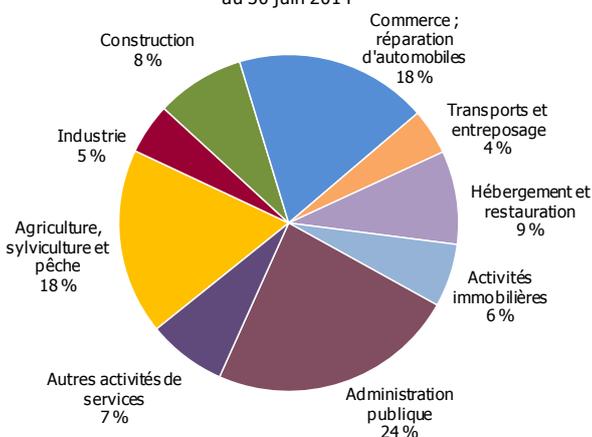
Sources : Service central des risques (SCR) ; IEOM

Un recours limité aux crédits bancaires

À fin juin 2014, l'encours global des crédits accordés aux 100 entreprises marquisiennes recensées par le Service central des risques (SCR) de l'IEOM auprès des banques de la place s'élève à 722 millions de F CFP, soit 0,2 % du total des risques bancaires recensés en Polynésie française. Le secteur primaire et le commerce représentent chacun 18 % de ces encours, et le secteur de l'hébergement et de la restauration 9 %. L'administration publique représente 24 % des encours. Le taux de créances douteuses des entreprises, évalué à 20,6 % en moyenne en Polynésie française, s'élève à 25,0 % aux Marquises.

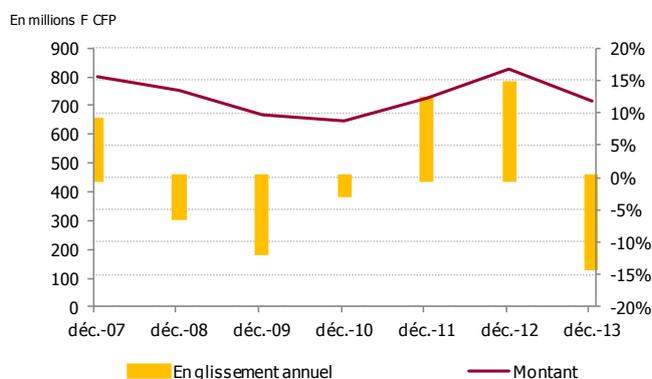
En complément, la Société de gestion des fonds de garantie d'Outre-mer (SOGEFOM), filiale de l'Agence française de développement (AFD), octroie des garanties au profit d'entreprises des Marquises. A fin décembre 2013, l'encours de la SOGEFOM dans l'archipel s'élève à 53,7 millions de F CFP (soit 2 % du total des encours en Polynésie française).

Répartition des encours de crédits par secteur d'activité
au 30 juin 2014



Source : SCR

Évolution des crédits aux entreprises



Au premier semestre 2014, les banques ont accordé un volume de nouveaux crédits de 69 millions de F CFP aux entreprises marquisiennes (hors comptes ordinaires débiteurs), ce qui ne représente que 0,4 % de la production des crédits aux entreprises dans l'ensemble de la Polynésie française sur la période. Dans l'archipel, un tiers des crédits ont été octroyés au secteur de la construction, 26 % au secteur primaire et 17 % à l'industrie manufacturière.

NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2013 sauf indication contraire.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : N. de SÈZE – Responsable de la rédaction : P.-Y. LE BIHAN

Editeur et imprimeur : IEOM

Achévé d'imprimer : Janvier 2015 – Dépôt légal : Janvier 2015 – ISSN 1968-6277